

BREVET D'INVENTION

Gr. 12. — Cl. 2.

N° 1.141.160

Classification internationale :

G 10 j

**Index pour disques de phonographes.**

M. FRÉDÉRIC KAFTANSKI résidant en France (Seine).

Demandé le 19 janvier 1956, à 14^h 20^m, à Paris.

Délivré le 11 mars 1957. — Publié le 27 août 1957.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention a pour objet un index permettant notamment de repérer, sur la piste d'un disque microsillon à morceaux multiples, plus particulièrement des airs de danses, la ligne de départ de chacun des morceaux.

Un index selon l'invention est constitué par une bande, en carton, en matière plastique ou autre, pourvue près d'une extrémité d'un moyen de centrage pour fixer un point de cette bande dans l'axe du tourne-disque et portant sur une face au moins des repères correspondant chacun au début d'un morceau ou d'un passage sur la piste du disque. Après s'être servi de l'index pour placer l'aiguille à l'endroit choisi sur la piste, on le retire.

Selon une forme de réalisation, les deux faces de la bande portent respectivement les indications correspondant aux deux faces du disque.

Selon une autre forme de réalisation, la bande forme index d'un seul côté, et chaque disque est accompagné de deux bandes, une pour chacune de ses faces. Dans ce cas, le dos de l'index, qui alors est de préférence en matière plastique, peut être utilisé pour porter une brosse, un velours ou autre pour le nettoyage des sillons. On pourrait aussi diviser une bande en deux parties par son rayon médian, et utiliser chaque moitié pour les inscriptions correspondant à une des faces du disque, la face postérieure de la bande servant de brosse.

Dans le cas d'un tourne-disque sans changeur de disque automatique, le moyen de centrage de la bande peut être un trou rond correspondant au trou du disque. Dans le cas d'un appareil avec changeur de disque, ce trou peut être remplacé par une encoche dans laquelle on fait pénétrer horizontalement l'axe du tourne-disque jusqu'à ce qu'il bute sur le fond de l'encoche.

Les repères peuvent être constitués par des lignes concentriques terminées chacune par une pointe imprimée ou découpée sur le bord de la

bande. On peut remplacer ces pointes fixes par un repère mobile que l'on place le long du bord sur la ligne choisie.

On voit qu'un index selon la présente invention permet de repérer commodément, non seulement des airs de danse, mais des passages, tels que les divers mouvements d'une symphonie, ou un air d'opéra, situés à un endroit quelconque sur la piste. Ils sont donc utilisables pour des sujets de toute nature, des cours de langue par exemple, à la radio pour la retransmission de certains passages, etc.

La description qui va suivre en regard des dessins annexés à titre d'exemples non limitatifs, permettra de mieux comprendre l'invention et les diverses manières de la réaliser pratiquement.

La fig. 1 représente en perspective un index selon l'invention.

La fig. 2 représente le même index en position sur un disque pour un repérage.

Les fig. 3, 4 et 5 représentent diverses variantes.

Sur la bande 1, en carton par exemple, sont tracés une série d'arcs de cercle 2 concentriques avec un trou rond 3 percé près de l'extrémité arrondie de la bande 1 et de même diamètre que le bout d'arbre 4 dépassant du plateau porte-disque. L'index est établi de chaque côté de la bande 1 pour une des faces d'un disque microsillon 5 dont le titre général et le numéro d'identification sont reportés dans la partie 6 de la bande 1 correspondant à la zone centrale lisse 7 du disque. Lorsque le trou 3 coïncide avec le trou central du disque, les lignes 2 correspondent chacune au début d'un des airs de danse imprimés sur la face correspondante du disque 5. Chaque ligne 2 se termine au bord par une flèche et le titre de chaque morceau est inscrit dans la zone comprise entre deux lignes 2 successives et correspondant à la zone d'impression de ce morceau sur la piste.